

# SSENSE

## **Rapport de Groupe Atallah Inc. faisant affaire sous le nom de SSENSE, conformément à la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement**

### **1. Introduction**

Ce rapport est produit par Groupe Atallah Inc. (ci-après, « **SSENSE** ») en vertu de et conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (ci-après, la « **Loi** »). Il concerne l'exercice financier du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024 (ci-après l'« **Exercice** »).

SSENSE est opposée à toutes formes d'esclavage moderne, y compris le travail forcé et le travail des enfants. L'entreprise veille en permanence à ce qu'aucun de ses produits, à quelque stade que ce soit de leur production, ne soit fabriqué en recourant au travail forcé, au travail d'enfants, ou à tout autre travail qui pourrait ne pas être conforme au droit applicable ou aux principes de la *Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail* de l'Organisation internationale du Travail (ci-après la « **Déclaration de l'OIT** »), notamment :

- La liberté syndicale et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective;
- L'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire;
- L'abolition effective du travail des enfants;
- L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession; et
- Un milieu de travail sûr et salubre.

Tel que décrit plus en détail ci-après, SSENSE a mis en œuvre et continuera de mettre en œuvre des mesures pour éliminer le risque de présence de toute forme d'esclavage moderne au sein de sa chaîne d'approvisionnement.

### **2. SSENSE et sa chaîne d'approvisionnement**

SSENSE (prononcé [es-uhns]) est une plateforme technologique internationale au croisement de la culture, de la communauté et du commerce. Basée à Montréal, elle offre une combinaison de marques de luxe établies et émergentes dans ses rayons féminins, masculins, pour enfants et sa marque Everything Else™.

L'entreprise fondée en 2003 expédie les produits achetés sur sa plateforme de commerce électronique dans plus de 200 pays à travers le monde.

SSENSE n'exerce aucune activité de production. Par conséquent, les mesures visant à réduire et éliminer le risque d'esclavage moderne dans ses chaînes d'approvisionnement sont menées par nos équipes d'achat et d'approvisionnement, avec le soutien de notre service juridique.

SSENSE achète ses produits auprès de fournisseurs du monde entier, ce qui comprend des marques établies et des designers émergents. Au cours du processus d'intégration, nous exigeons de la plupart de nos fournisseurs qu'ils se conforment aux Modalités et Conditions standards de SSENSE, dont la dernière version traite explicitement du respect de la législation contre l'esclavage, faute de quoi nous pouvons mettre fin à la relation commerciale. Nos fournisseurs comprennent que SSENSE n'a aucune tolérance envers le travail forcé, le travail des

enfants, la traite des êtres humains, l'esclavage ou le travail qui met en danger le bien-être des travailleur-euses, et nous sommes fiers de travailler, dans le secteur du luxe, avec des marques sophistiquées et conscientes de leur impact social, dont le processus de fabrication doit être éthiquement responsable. En effet, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils fassent preuve de la diligence raisonnable appropriée pour s'assurer que leurs chaînes d'approvisionnement n'ont pas recours à du travail forcé et/ou d'enfants, à quelque étape que ce soit de la production.

Outre les produits achetés dans le cadre de ses activités de vente au détail, les activités d'approvisionnement de SSENSE sont assez limitées et comprennent l'achat de produits et de technologies pour soutenir son exploitation.

### **3. Actions de SSENSE ciblant l'esclavage moderne**

#### **(a) Risque d'esclavage moderne et mesures correctives**

SSENSE comprend qu'il existe un risque de travail forcé et de travail des enfants dans le secteur de la mode et du textile. Ce risque existe partout dans la chaîne d'approvisionnement des vêtements et est particulièrement prononcé dans l'approvisionnement en matières premières, comme le coton, ainsi que dans la production de vêtements. Nous avons commencé à mettre en œuvre des mesures pour mieux évaluer le risque que l'esclavage moderne, notamment le travail forcé et le travail des enfants, soit utilisé dans notre chaîne d'approvisionnement et pour atténuer ce risque, comme il est décrit plus en détail ci-après.

Notre Politique de conformité relative à l'esclavage moderne prévoit la mise en œuvre d'un processus d'évaluation des risques qui sera utilisé à l'avenir lors de la création de relation avec des fournisseurs. SSENSE attend de ses fournisseurs qu'ils fassent preuve d'une diligence raisonnable appropriée pour s'assurer qu'ils n'utilisent pas le travail forcé et/ou le travail des enfants à quelque étape que ce soit de leur chaîne d'approvisionnement, et cette attente est énoncée dans les Modalités et Conditions standards de SSENSE, que nos fournisseurs doivent accepter. Plusieurs des partenaires établis de SSENSE possèdent des politiques publiques qui décrivent leurs approches face au risque de travail forcé ou de travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement, qui peuvent être examinées lorsque nous établissons ou renouvelons nos relations avec lesdits partenaires.

SSENSE veille également à ce que son personnel soit traité avec respect et dignité. À ce titre, SSENSE a mis en place une Politique anti harcèlement et antidiscrimination, pour protéger son personnel. Cette politique sert à réaffirmer notre engagement à fournir un environnement de travail sans discrimination ni harcèlement, au sein duquel nos employé-es sont traité-es avec respect et dignité. Aucune forme de discrimination ou de harcèlement à l'encontre des employé-es de SSENSE n'est tolérée. De plus, afin de garantir que les employé-es de SSENSE se sentent capables de signaler tout incident potentiel de harcèlement, de discrimination ou de mauvaise conduite de manière confidentielle et sans crainte de représailles, SSENSE a créé une boîte de réception des plaintes, gérée en collaboration avec la haute direction. Toute plainte peut être signalée par l'entremise de cette boîte de réception, de façon totalement confidentielle.

SSENSE n'a relevé aucun cas particulier de travail forcé ou de travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement ni aucun cas où ses mesures de lutte contre l'esclavage moderne ont entraîné une perte de revenu pour des personnes vulnérables. Si l'entreprise découvre de tels problèmes, elle déterminera et mettra en œuvre des mesures correctives au cas par cas, conformément à sa Politique en matière d'esclavage moderne.

## (b) Politiques et procédures de diligence raisonnable

SSENSE a sensibilisé les membres de son personnel aux questions liées au travail forcé et au travail des enfants, en élaborant et en publiant sa Politique en matière d'esclavage moderne au cours de l'Exercice. Le but de cette politique est de garantir que tous les produits vendus par SSENSE ne sont pas fabriqués par une main-d'œuvre qui ne serait pas conforme au droit applicable ou aux principes de la Déclaration de l'OIT. Dans cette politique, nous décrivons ce que signifie le travail forcé et le travail des enfants, ainsi que les obligations légales qui incombent à SSENSE. La politique décrit également le processus que nous utilisons pour évaluer les risques liés à l'esclavage moderne lors de l'intégration de nouvelles marques ou du renouvellement de relations avec des partenaires existants, en utilisant des outils publiquement accessibles sur internet, tels que le *Global Slavery Index*. La politique indique clairement que les employé·es qui relèvent et signalent des problèmes liés à l'esclavage moderne sont protégé·es contre toutes représailles.

La Politique en matière d'esclavage moderne stipule également que SSENSE ne s'approvisionnera pas en produits fabriqués, entièrement ou en partie, dans la région chinoise du Xinjiang.

SSENSE a également mis à jour ses Modalités et Conditions standards au cours de l'Exercice afin d'y inclure une disposition qui traite directement de l'esclavage moderne et indique clairement que SSENSE n'acceptera aucun produit fabriqué, entièrement ou en partie, au moyen de travail forcé ou de travail des enfants. De plus, elle oblige ses fournisseurs à faire preuve de diligence appropriée pour s'assurer que ce soit le cas.

Depuis fin 2023, SSENSE a commencé à rencontrer des fournisseurs tiers spécialisés dans les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ou « ESG »), y compris l'esclavage moderne, afin de renforcer ses processus de diligence raisonnable et de mettre en œuvre des mesures supplémentaires pour lutter contre le risque d'esclavage moderne dans sa chaîne d'approvisionnement.

## (c) Formation et évaluation de l'efficacité

SSENSE envisage la conception et la mise en œuvre d'un programme de formation qui sera offert à son personnel afin de le sensibiliser à l'esclavage moderne.

La haute direction de SSENSE approuve et surveille la conformité avec toutes les politiques de l'entreprise, y compris la nouvelle Politique en matière d'esclavage moderne. SSENSE envisage également de faire appel à une tierce partie pour l'aider à élaborer des mesures visant à évaluer l'efficacité de ses mesures de lutte contre le risque de travail forcé et de travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement.

## 4. Approbation et attestation

Ce rapport a été approuvé par le conseil d'administration de Groupe Atallah Inc. le 20 mars 2024.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste avoir examiné les informations contenues dans le rapport, au nom des entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont véridiques, exactes et complètes à tous égards importants pour l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

J'ai le pouvoir d'agir au nom de Groupe Atallah Inc.

Nom complet : Firas Atallah

Qualité : Chef de la gouvernance

Date : 20 mars 2024

Signature :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Atallah', with a horizontal line underneath.